

🔍 **Projet de convergence des plateformes locatives**

FO Action Logement a voté défavorable à ce projet structurant, après analyse complète des enjeux économiques, opérationnels et humains.

Points positifs identifiés :

- Rationalisation économique : optimisation des coûts, permettant de préserver les capacités d'investissement,
- Renforcement de la maîtrise interne : internalisation par la DSI et consolidation des compétences internes,
- Simplification du parcours utilisateur : Amélioration attendue de la fluidité et des délais de traitement,
- Retours utilisateurs globalement positifs sur les premiers déploiements.

Points d'alerte majeurs :

- Formation insuffisamment structurée et progressive,
- Risque de perte de sens au travail,
- Manque de reconnaissance des équipes locatives,
- Surcharge de travail accrue en phase transitoire et tension persistante sur les effectifs,
- Risques psychosociaux (RPS) renforcés,
- Vigilance nécessaire sur l'automatisation et l'introduction de l'IA, sans impact sur l'emploi,
- Risque de standardisation excessive au détriment des réalités locales,
- Dysfonctionnements informatiques probables lors du déploiement.

FO Action Logement a demandé un suivi attentif du déploiement et interviendra en cas de dérives.

L'efficacité ne doit pas se faire au détriment des conditions de travail et de la santé des salariés !

**FO Action Logement
DÉFAVORABLE**

Projet de nouvelle stratégie commerciale

La Direction a revu sa copie et différé la création des postes de Chargés de Développement, sans calendrier défini. FO avait alerté dès 2025 sur :

- Les zones d'ombre du projet (catalogue PSEEC incomplet, articulation PEEC/PSEEC peu lisible).
- Le risque de rupture d'équité salariale.
- Les risques juridiques (concurrence déloyale, abus de position dominante via l'utilisation de fonds PEEC).

L'analyse juridique présentée en CSE confirme ces préoccupations.

La Direction affiche désormais un recentrage stratégique sur la PEEC, cœur historique de la mission, avec un objectif de sécurisation du modèle économique.

FO reste constant et maintient une ligne claire :

- Défense prioritaire des conditions de travail.
- Soutien aux projets favorisant l'efficacité et la pérennité.
- Alerte sur les risques juridiques, sociaux et organisationnels.

La transformation d'Action Logement ne pourra réussir que si elle reste maîtrisée et socialement responsable.

Divers

Aménagement de la DT MARTINIQUE (DROM)
Le CSE a mandaté la CRRP DROM

Position FO :
FAVORABLE au mandatement de la CRRP

Région Normandie

Nomination d'un nouveau
Représentant de Proximité

Les Déléguées Syndicales FO Action Logement

Anne-Marie PRECHOUX - tél : 06 81 78 07 05
Sylvie PRIEM - tél : 06 10 38 72 25
Fadila ZAROUR - tél : 06 22 68 64 32

**Prochain CSE
LE 11 03 2026**

Pour toute question ou suggestion et pour recevoir nos communications, contactez-nous en transmettant votre adresse mail personnelle à : fo-actionlogement@outlook.fr